Grand Poitiers Communauté urbaine

Transport solidaire

Pour les personnes ne disposant d'aucune solution de mobilité, deux associations, le CIF-SP et VMS, soutenues par Grand Poitiers, œuvrent sur le territoire communautaire afin de proposer un service de transport solidaire.

Le transport solidaire un service d'entraide citoyenne visant à mettre en relation des bénévoles avec des personnes rencontrant des difficultés de mobilité.
Le dispositif met en relation des conducteurs bénévoles et des personnes qui ne peuvent pas ou plus se déplacer pour les aider dans leurs trajets quotidiens (rendez-vous médicaux et administratifs, courses, etc.).

Pour qui ?

Pour les personnes rencontrant, de façon temporaire ou permanente, des difficultés de mobilité :

- Sans moyen de locomotion ni possibilité d'utiliser les transports en commun existants ;
- Pas ou plus en capacité de conduire.

Les deux associations disposent chacune d'un véhicule accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le dispositif ne vient pas remplacer les services de transport existants (bus, transport sanitaire, etc.) : il doit être complémentaire.

A qui dois-je m'adresser ?

- Pour les communes adhérentes (hors Poitiers et secteur Est de Grand Poitiers) : à la mairie ou au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de votre commune
- Pour les habitants du secteur Est de Grand Poitiers : contacter l'association VMS au 06 24 19 53 06. Les communes concernées sont : Bignoux, Bonnes, Chauvigny, Jardres, Lavoux, La Puye, La Chapelle-Moulière, Liniers, Montamisé, Pouillé, Sainte-Radegonde, Saint-Julien-l'Ars, Savigny-l'Evescault, Sèvres-Anxaumont, Tercé.
- Pour les habitants de la commune de Poitiers : contacter directement l'association CIF-SP au 05 49 37 07 78.

Comment ça marche ?

Une réservation est nécessaire au préalable auprès de l'association. Un-e coordinateur-rice recherche un chauffeur disponible et planifie le trajet.
Aux date et heure convenues, le chauffeur bénévole se présente à votre domicile avec son véhicule personnel pour vous conduire à votre destination et vous ramener.

Est-ce que c'est gratuit ?

Non, **une petite participation financière est demandée au passager** , afin d'indemniser le conducteur solidaire pour ses frais kilométriques.

Je souhaite devenir chauffeur bénévole

Vous disposez d'un peu de temps pour aider des personnes rencontrant des difficultés de transport ?

- Pour VMS, contactez le 06 24 19 53 06.
- Pour le CIF-SP, contactez le 05 49 37 07 78.

Pour plus d'informations :

- VMS (https://www.vms86.fr/transport-solidaire/%C2%A0)
- CIF-SP (https://cif-sp.org/transport-solidaire/%C2%A0)

Facile à lire et à comprendre

Il existe un service de transport solidaire pour les personnes n'ayant pas de solution de mobilité.
Ce sont des conducteurs bénévoles qui réalisent les trajets.
Il faut s'inscrire auprès de sa mairie, sauf :

- pour les habitants de la ville de Poitiers qui doivent contacter le CIF-SP au 05 49 37 07 78
- pour les habitants de Bignoux, Bonnes, Chauvigny, Jardres, Lavoux, La Puye, La Chapelle-Moulière, Liniers, Montamisé, Pouillé, Sainte-Radegonde, Saint-Julien-l'Ars, Savigny-l'Evescault, Sèvres-Anxaumont, Tercé, qui doivent contacter l'association VMS au 06 24 19 53 06.

Ces pages pourraient vous intéresser :



lobilité et handicap

rand Poitiers développe des services pour faciliter la mobilité de tous. La plateforme mobilité inclusive oriente et conseille, Mobilis Access assure...

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30